

Séance ordinaire du 12 novembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi douze novembre deux mille dix-neuf à neuf heures cinquante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-13-13**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 novembre 2019.

CE-2019-13-14

Modification de la résolution CE-2019-12-00 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club optimiste de Saint-Romuald et aide financière à cet organisme »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-12-00 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club optimiste de Saint-Romuald et aide financière à cet organisme » par le remplacement, au deuxième alinéa, du montant de « 1 400 \$ » par le montant de « 2 400 \$ ».

CE-2019-13-15

Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement établissant un programme d'aide pour l'acquisition de couches réutilisables, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-001. Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide doté d'une enveloppe budgétaire de 40 000 \$ (20 000 \$ par année sur deux ans) pour l'acquisition de couches réutilisables.

CE-2019-13-16

Reconnaissance d'un organisme

[Document d'aide à la décision DVC-2019-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de maintenir l'organisme suivant à titre d'organisme collaborateur :

- Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches.
-

CE-2019-13-17

Aide financière à la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente de 8 700 \$ à la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-025, au soutien du bon déroulement des activités du Service d'entraide de Saint-Nicolas et le maintien des activités de cette coopérative

auprès de la population lévisienne.

CE-2019-13-18

Remerciements à madame Francine Bégin pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville

[Document d'aide à la décision URBA-2019-144](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier madame Francine Bégin pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville et de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine.

CE-2019-13-19

Désignation et renouvellement des mandats de membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme de la Ville

[Document d'aide à la décision URBA-2019-150](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner et de renouveler les mandats des membres du conseil de la Ville suivants au comité consultatif d'urbanisme de la Ville, et ce, pour un mandat d'une durée de deux ans débutant le 27 novembre 2019 :

- ✓ monsieur Réjean Lamontagne, à titre de président;
 - ✓ monsieur Michel Turner, à titre de vice-président;
 - ✓ madame Ann Jeffrey, à titre de membre.
-

CE-2019-13-20

Désignation et renouvellement des mandats de membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville

[Document d'aide à la décision URBA-2019-151](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner et de renouveler les mandats des membres du conseil de la Ville suivants au comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville, et ce, pour un mandat d'une durée de deux ans débutant le 27 novembre 2019 :

- ✓ monsieur Michel Turner, à titre de président;
 - ✓ madame Ann Jeffrey, à titre de vice-présidente;
 - ✓ monsieur Réjean Lamontagne, à titre de membre;
 - ✓ madame Fleur Paradis, à titre de membre.
-

CE-2019-13-21

Remerciements à monsieur Bertrand La-Rue pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville

[Document d'aide à la décision URBA-2019-152](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur Bertrand La-Rue pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville et de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme, d'architecture et de son engagement citoyen.

CE-2019-13-22

Vente d'une partie du lot 5 906 943 du cadastre du Québec à AMJ groupe inc. (terrain situé sur la 4^e Rue, secteur Saint-Romuald), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-121](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de AMJ groupe inc. d'une partie du lot 5 906 943 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-121, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 52 098,08 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2019-13-23

Renonciation à l'obligation de construire sur le lot 5 906 944 du cadastre du Québec, au droit de résolution et au droit de premier refus (4^e Rue, Parc industriel Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-134](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer définitivement à l'obligation de construire prévue à la clause 8.3, au droit de premier refus prévu à la clause 9 et à la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 10 de l'acte de vente notarié intervenu le 6 septembre 2016 avec 9275-4076 Québec inc., publié au Bureau de la publicité des droits de Lévis sous le numéro 22 602 983, les frais relatifs à cette transaction, s'il y a lieu, à être assumés par 9275-4076 Québec inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, le cas échéant.

CE-2019-13-24

Vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots

[Document d'aide à la décision DEV-2019-137](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de 9406-3401 Québec inc. des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-137, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9406-3401 Québec inc., d'affecter un montant de 106 428,91 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique

et de confirmer que ces lots ne sont plus affectés à l'utilité publique conditionnellement à leur vente.

CE-2019-13-25

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égout

[Document d'aide à la décision APP-2019-155](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égout (appel d'offres 2019-50-94), à Emco corporation, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 207 647,42 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux années, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-13-26

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville répartis en trois lots

[Document d'aide à la décision APP-2019-160](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville répartis en trois lots (appel d'offres 2017-55-104, LT3X), attribué par la résolution CE-2017-13-87, au montant de 9 070 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-160, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2019-13-27

Attribution du contrat pour la location ou l'achat d'une chargeuse articulée sur roues

[Document d'aide à la décision APP-2019-163](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location ou l'achat d'une chargeuse articulée sur roues 4 x 4 de 2,7 m³ (3.5 vg³) (appel d'offres 2019-50-106), à Nortrax Québec inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 236 397 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq années, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-13-28

Vente d'une partie du lot 2 245 232 du cadastre du Québec (chemin du Quai, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-159](#)

Il est résolu de vendre au propriétaire du lot 1 963 655 du cadastre du Québec, une partie du lot 2 245 232 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 116,8 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-159, au prix de 13 400 \$,

taxes incluses, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie du lot n'est pas affectée à l'utilité publique.

CE-2019-13-29

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 59.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
